



DENÉE INFOS

Décembre 2021 - n°73

EDITO

La fin d'année approche et nous voilà replongés dans les affres de cette pandémie qui semble ne jamais vouloir se terminer. Nous pensions pourtant que le plus dur était derrière nous. Nous sommes contraints d'annuler le spectacle de Noël organisé traditionnellement pour les enfants de la commune. Comme en 2020, nous distribuerons un goûter à chacun au sein des écoles.

Cela ne nous empêche pas de poursuivre notre travail. Plus que jamais, les élus de votre conseil municipal s'investissent pour le développement de notre commune. Les projets se multiplient dans tous les secteurs : bâtiments - voirie et espaces verts bien sûr, mais aussi culturel, social...

Le prochain projet ambitieux sera d'organiser l'inauguration de notre théâtre de verdure dont le chantier se termine en cette fin d'année. Nous espérons pouvoir vous présenter une fête au mois de juin 2022 : la commission culture / tourisme a déjà rencontré les artistes et associations de Denée intéressés par ce projet pour proposer un moment festif à destination des habitants.

Les dossiers de fond se poursuivent, à commencer par la réalisation de notre Plan Local d'Urbanisme. L'appel d'offre pour recruter un cabinet conseil est en cours. Le conseil municipal

«les élus de votre conseil municipal s'investissent pour le développement de notre commune»

choisira le candidat retenu le 21 décembre prochain.

Il en est de même pour les travaux de rénovation énergétique de la mairie - garderie - école. Nous sommes conscients que la période n'est pas idéale pour le lancement des chantiers : l'inflation des prix et la tension sur le marché du travail dans le secteur du BTP auront certainement un impact sur les réponses des entreprises. Nous prendrons une décision définitive à l'issue des procédures d'appel d'offre. Notre commune ne peut malheureusement pas se permettre d'absorber une hausse de 30% des tarifs !

La Communauté de communes poursuit également ses travaux. Là aussi les dossiers se multiplient, à commencer par celui du secteur des déchets avec la création du grand syndicat 3R d'Anjou au 1^{er} janvier 2022.

Les questions d'urbanisme, d'aménagement du territoire, des mobilités, sont au coeur des préoccupations de vos élus. Le projet qui nous concerne le plus directement est celui de l'implantation d'une passerelle pour vélos pour relier les quartiers des Lombardières et de Port Godard au bourg et rapprocher ses habitants des services de notre village. Un projet à suivre en lien avec les équipes de Loire Layon Aubance.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année, et surtout prenez bien soin de vous.

Mairie de Denée - 3, rue du 8 mai - 49190 DENÉE - 02 41 78 72 18 - accueil@mairie-denee.fr - www-mairie-denee.fr

PRISCILLE GUILLET
MAIRE

LES CHANTIERS MUNICIPAUX

Ouverture de notre bar - restaurant

Enfin ! Après 2 ans de travaux de rénovation importante, le bar - restaurant de la commune a enfin pu ouvrir ses portes. Le moins que l'on puisse dire c'est que ce chantier ne fut pas un long fleuve tranquille !

M. et Mme Come ont choisi notre commune pour ouvrir leur restaurant «La Louet». Nous leur souhaitons bonne chance.



Nous avons inauguré officiellement ce nouveau bâtiment communal en présence des représentants des différents financeurs ainsi que des élus de notre territoire le 20 octobre dernier. Sans leur soutien, rien n'aurait été possible.

Grâce à M. Lelaure, l'histoire de ce commerce est maintenant bien retracée. Les différentes photographies prises depuis plus d'un siècle nous offrent la vision de l'évolution des bâtiments à l'entrée de la Grand Rue.

Gageons que ce nouvel équipement renforcera l'attractivité touristique de notre village. Reste maintenant à le faire vivre. A vos fourchettes !



La Boule d'Or - 1953 / 1954

Rénovation Énergétique

Le plan de relance initié par le gouvernement met l'accent sur la rénovation énergétique des bâtiments publics.

La mairie de Denée a sollicité des fonds pour rénover l'ensemble mairie - garderie - école, puisque la chaudière est commune aux 3 bâtiments. Notre système de chauffage au fioul est très ancien et nécessitait un remplacement. L'occasion était belle d'obtenir des subventions importantes : il ne fallait pas la laisser passer.

L'appel d'offre pour recruter un maître d'oeuvre est lancé. Les candidats ont jusqu'au 6 décembre pour transmettre leur proposition. Les élus décideront du choix du maître d'oeuvre le 21 décembre prochain.

Le montant estimatif du chantier est évalué à 600 000 € HT. Le choix de la solution d'une chaufferie bois a été validé et sera travaillé en lien avec le Siéml (syndicat d'énergie du Maine et Loire). Nous avons obtenu un taux de subvention de 80 %. En attendant le résultat du choix des entreprises...

Réalisation de la chicane à l'entrée de la route d'Angers

Après 2 ans de phases test (!), le chantier est enfin terminé. En espérant que cela incite les automobilistes à respecter la limitation à 50 km / h fixée en agglomération...

Il s'agit de la 1^{ère} étape dans l'aménagement de la Route d'Angers. Nous poursuivons la réflexion pour de nouveaux aménagements de sécurité sur cet axe. Aucun calendrier n'est encore fixé pour la réalisation de ces futurs travaux.



Un chantier d'envergure : la rénovation du Pont du Port qui Tremble

Le Pont du Port qui Tremble a été construit dans l'immédiat après-guerre, en 1946. Il peut supporter une charge de 16 tonnes. Cette jauge ne correspond plus aux besoins actuels. Les engins agricoles qui l'empruntent quotidiennement sont aujourd'hui plus imposants et surtout beaucoup plus lourds quand ils sont à pleine charge. Il n'est pas rare de voir des engins atteignant les 25 T...

Les services du Département (que nous remercions vivement pour leur réactivité) ont lancé un chantier de rénovation qui portera la capacité de cet ouvrage à 30 T. Les travaux ont démarré fin septembre pour une durée de 4 mois.

Nous sommes conscients des difficultés quotidiennes engendrées par ce chantier pour les habitants de la vallée,

mais ce renforcement est indispensable pour permettre à tous de circuler en toute sécurité.

La traversée de l'ouvrage reste cependant possible pour les piétons et les cyclistes. Les élus en charge de la voirie ont installé des parkings provisoires de chaque côté du pont pour faciliter les déplacements.



MANIFESTATIONS COMMUNALES

La 1^{ère} Fête des Lumières

Les fêtes de Noël approchent, l'occasion de se retrouver et de partager des moments conviviaux et chaleureux.

Pour la première année, l'équipe municipale et les commerçants vous proposent de participer à l'illumination de votre village.

Comment ? C'est très simple : ce samedi 4 décembre vers 18h, allumez des bougies que vous disposerez à l'extérieur de votre domicile. Il suffit d'utiliser des petits pots en verre (type pot de yaourts) et des bougies (type «chauffe-plat»). Vous les installez en nombre sur vos rebords de fenêtres, marches d'escalier, murets de jardin... Plus vous en mettez, plus l'effet sera «waouh» ! Et notre commune s'en trouvera transformée l'espace d'une soirée.



Rejoignez-nous sur la place Muller et profitez d'un moment festif autour d'un vin chaud (2 € le verre). Ce sera également l'occasion d'assister à l'éclairage de nos illuminations de Noël. Les Champs Elysées comme si vous y étiez !

Nous en profiterons pour vous dévoiler le vainqueur de notre concours photo.

Sans vous, rien ne sera possible alors merci pour votre participation à tous.

PS : Commencez dès à présent à conserver tous vos pots en verre. Vos élus en distribueront le 4 décembre entre 10 et 12 h devant l'épicerie, mais les stocks sont limités !

Une animation proposée
par la Municipalité
avec la participation de vos commerçants



Fête des Lumières

Ruelles du centre ancien de Denée

*Une découverte du cœur historique de Denée,
sous un éclairage inhabituel !
A déguster : vin chaud et produits de Noël
de nos commerçants*

Samedi 4 décembre 2021
A partir de 18 h

Novembre : mois du film documentaire

Samedi 20 novembre, Mathias (bibliothécaire à Denée, en remplacement temporaire de Violaine) nous a présenté le documentaire «Musiques aux champs», filmé à Mareau aux Prés. Un village de musiciens.

De nombreux habitants se retrouvent régulièrement pour jouer de la musique avec la fanfare La Fraternelle mais aussi dans un groupe de rock ou bien à

l'église pour de la musique sacrée. Cette pratique musicale se transmet de génération en génération. Elle est fédératrice et préserve l'amitié.

Une belle expérience de vie à retenir.

La soirée a débuté par un mini-concert de jeunes percussionnistes de l'école de musique intercommunale du Layon. Une démonstration réussie de percussions orientales, africaines, militaires et même corporelles. Merci à la classe de percussions de Chalonnes.



le mois du film documentaire
IB

Film tout public

Musiques aux champs ...
...Musicoscopie d'un village
de Bruno Carette et Arnaud Roi

20 NOVEMBRE - 18H00
SALLE POLYVALENTE - DENÉE

Entrée libre
renseignements au 02 41 78 73 84
Pass sanitaire obligatoire

Enquête Mobilités

Une Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²) est réalisée actuellement à l'initiative des 6 intercommunalités de l'aire urbaine angevine élargie, à savoir : la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole, les communautés de communes Loire Layon Aubance, Anjou Loir et Sarthe, Baugeois Vallée, Vallées du Haut Anjou et Anjou Bleu Communauté. Cette enquête a démarré le 14 septembre dernier.

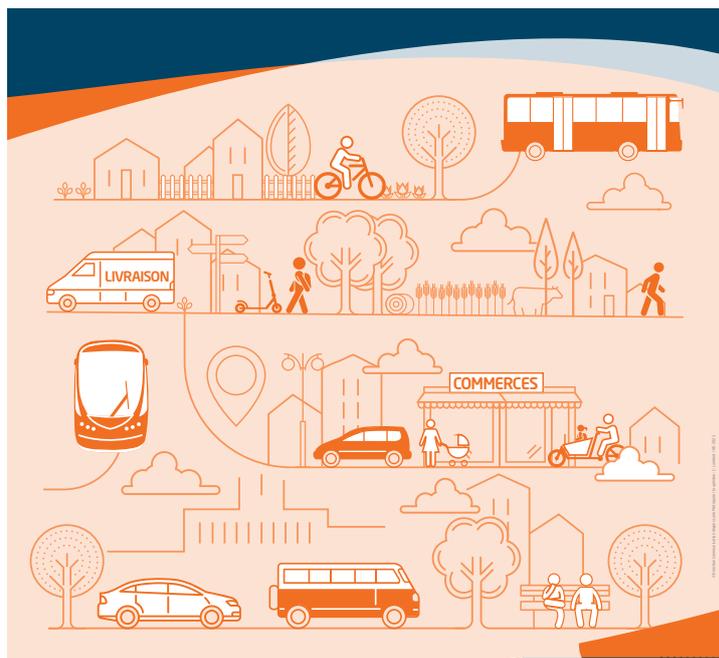
Elle a pour but de connaître les pratiques de mobilité des habitants du périmètre cité. Afin de garantir la fiabilité des résultats et leurs comparaisons avec d'autres territoires, sa réalisation est normée. Le Cerema, pour le compte de l'Etat, accompagne les collectivités dans cette démarche.

La réalisation de cette prestation a été confiée à la société Alyce accompagnée par l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine.

Malheureusement, la société Alyce rencontre aujourd'hui des difficultés pour la phase de collecte téléphonique. Les ménages sont réticents à répondre aux questions des enquêteurs.

Si vous faites partie des foyers sélectionnés, vous avez reçu un courrier, signé du Président de la Communauté de Communes Marc Schmitter vous informant de cette démarche. Nous vous remercions du temps que vous consacrerez à cette démarche ainsi que de l'accueil réservé à l'enquêteur.

Les résultats de cette enquête nous permettront d'évaluer les besoins en matière de déplacement et aideront vos élus dans leur prise de décisions quant aux problèmes de mobilités.



DE SEPTEMBRE À DÉBUT 2022

ENQUÊTE MOBILITÉ

Comment vous déplacez-vous aujourd'hui ?



Le recensement de la population se déroulera sur notre commune du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022 et trois personnes seront recrutées pour effectuer cette enquête. Elles seront munies d'une carte officielle délivrée par la Mairie et sont tenues au secret professionnel.

Pour votre parfaite information, depuis 2016 l'INSEE a modernisé la collecte du recensement en généralisant la possibilité donnée aux habitants de répondre par

internet, permettant des réponses simplifiées et sécurisées concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire puisque cela permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Mais également des informations sur les logements. Vos réponses resteront bien évidemment confidentielles et seront protégées par la loi. Ensuite, elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.



Déchets : un nouveau syndicat au 1^{er} janvier 2022

Votre nouveau syndicat de déchets : les 3RD'Anjou



Dans la continuité des évolutions territoriales de vos communes et communautés de communes, la mutation du SMI-TOM Sud-Saumurois, du SICTOM Loir-et-Sarthe, du SYCTOM Loire-Béconnais et du SISTO arrive à son terme. L'activité du service public continue avec les 3RD'Anjou, Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de Déchets en Anjou, dès le 1^{er} janvier 2022.

Créés conjointement entre les quatre syndicats, les 3RD'Anjou assurent à compter du 1^{er} janvier 2022, la continuité du service de collecte et de traitement des déchets sur le périmètre des 3 Communautés de Communes :

- ▲ ANJOU LOIR ET SARTHE – 27 800 habitants – 17 communes
- ▲ LOIRE LAYON AUBANCE – 56 400 habitants – 19 communes
- ▲ VALLÉES DU HAUT-ANJOU – 36 200 habitants – 16 communes

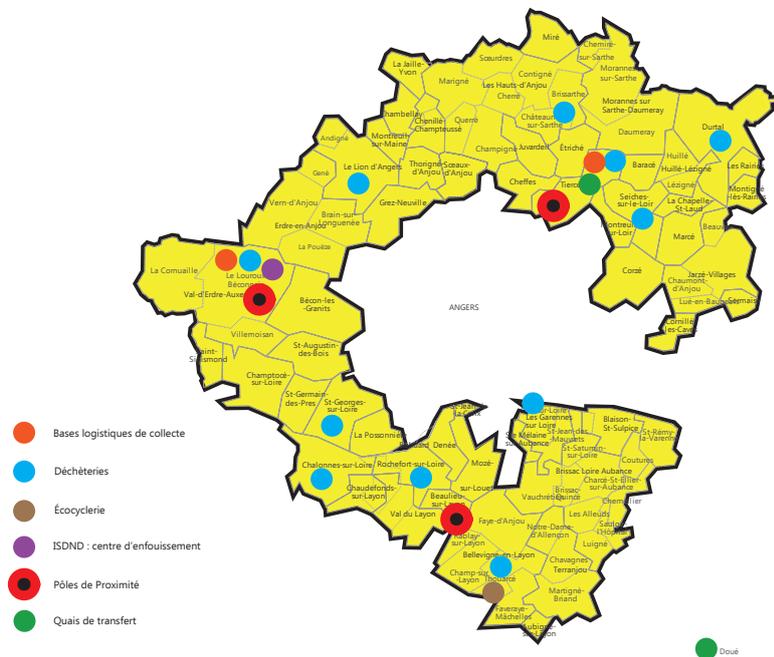
Soit 121 000 habitants sur 52 communes

Le siège social est à Tiercé à la Maison Intercommunale, 103 rue Charles Darwin, tout en maintenant les 2 autres pôles

de proximité, à Beaulieu-sur-Layon et au Louroux-Béconnais.

Un unique numéro pour joindre les 3RD'Anjou :

02 41 59 61 73



Ce regroupement va permettre d'écrire une nouvelle page en gardant les fondamentaux : le meilleur service au meilleur coût pour préserver notre environnement.

Ce nouveau syndicat sera ainsi en mesure de relever des défis environnementaux et des projets d'envergure à venir. Parmi eux, déjà quelques changements prochains, comme l'harmonisation de l'accès en déchèterie, ou des pratiques de collecte ou encore l'harmonisation de la facturation des déchets.

Déchets verts : interdiction de brûlage

Ensemble, préservons la qualité de l'air et de l'eau

Les déchets végétaux constituent une ressource pour protéger et fertiliser les sols, alors que leur combustion à l'air libre émet notamment des particules fines qui dégradent la qualité de l'air et ont un impact sur la santé humaine. Brûler ses résidus de jardin, c'est polluer.

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules fines que 38 000 km en voiture.

De plus, en allumant vos tas de végétaux, vous risquez aussi de brûler les espèces vivantes installées dans ce refuge naturel.



Cette pratique est interdite depuis la circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. L'amende encourue est de 450 €.

Abandonner ses déchets végétaux c'est également polluer.

Le dépôt en masse de végétaux génère des jus de fermentation très concentrés qui risquent de polluer les eaux de surface. C'est interdit. La sanction encourue va jusqu'à 1500 € d'amende et la confiscation du véhicule ayant servi au transport.

Ne jouons plus avec le feu, valorisons !

Comment recycler ses résidus de jardins ? De multiples solutions s'offrent à vous : le broyage pour pailler vos plantations, le compostage, le réemploi, le dépôt en déchèterie...

Vous retrouverez l'éventail des solutions possibles sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr).

DU CÔTÉ DES JEUNES

Une équipe de guides de choc !



De gauche à droite : Lucas, Lubin, Julie et Elane

Cet été, la commune a proposé à 4 jeunes Denéens de se lancer dans l'aventure : devenir guide touristique et faire découvrir leur commune aux touristes. Pari réussi ! Ces 4 adolescents ont beaucoup travaillé pour présenter un exposé de qualité à nos visiteurs. Ils ont chacun animé 2 groupes, en alternance entre le bourg ancien et le hameau de Mantelon.

Toute l'équipe municipale les félicite chaleureusement pour ce travail et remercie M. Roland Lepin, de l'association culturelle, pour le temps consacré à ces apprentis «guides touristiques».

Une expérience à poursuivre dans les années à venir avec de nouveaux volontaires.

La Rédaction : Comment avez-vous vécu cette expérience ?

Lucas : pour la première visite, c'est beaucoup de stress. Mais, au fil de la visite, on arrive à se sentir plus à l'aise.

Elane : Le plus dur c'est de commencer à parler. Une fois qu'on a commencé, le stress disparaît.

Julie : il faut trouver le courage de commencer, mais ensuite ça va tout seul. On se plonge dans le contenu, ce qui nous aide à rendre le discours plus fluide.

LR : quel bénéfice retirez-vous de cette expérience ?

Elane : c'est très bénéfique car cela nous permet d'acquérir des connaissances et de gagner en assurance. Cela nous entraîne pour les oraux que nous devons passer au cours de nos études.

Lucas : on a appris à s'exprimer devant un public que l'on ne connaît pas. Le plus difficile, ce sont les questions des visiteurs.

Lubin : Cela nous a fait grandir. Nous avons changé de place car cette fois ce sont les adultes qui nous écoutent et pas l'inverse.

LR : Quelle satisfaction retirez-vous de cette expérience ?

Elane : de manière générale les visites se sont très bien passées. Les visiteurs sont surpris par le projet et très enthousiastes. J'en ai retiré une grande satisfaction personnelle. Cette fois, c'est moi qui transmettait du savoir.

Julie : la démarche de la commune interpelle, et suscite des regards très appréciateurs. C'est valorisant pour nous.



Espace Jeunesse

Succès des séjours et animations estivales

119 jeunes ont profité des séjours intercommunaux de cet été dont 28 Denéens. Les 7 séjours ont été réalisés du 28 juin au 29 juillet en partenariat avec les communes de Rochefort/Loire, Chalonnes/Loire et Chaudefonds/Layon.

95 participants (dont 42 Denéens) ont profité des activités intercos (sorties : Océanile, Accrobranche, et ateliers: BeatBox, et journées à thème : Olympiades,

Journée de la Fin de la Mort qui Tue...).

Une rentrée toute aussi réussie

Depuis septembre, les ouvertures hebdomadaires font le plein, une douzaine de jeunes fréquentent l'espace jeunesse librement ou participent aux activités proposées. (soirée vendredi tout est permis, bowling/Laser Game, Patinoire/Karting/Glace...).

A noter que l'espace jeunesse sera fermé tout le mois de Décembre.



Des documents revisités !

L'Association régionale des Petites Cités de Caractère de la région des Pays de la Loire a lancé une campagne de création de nouveaux parcours découverte et de plans cavaliers. Chaque année 10 communes sont sélectionnées : notre commune a pu réaliser ces documents en 2021 et ils sont actuellement en cours d'impression.

Un nouveau parcours de découverte

Ce livret retrace l'histoire de notre commune depuis ses origines et présente les bâtiments les plus remarquables que l'on peut croiser au cours d'une déambulation.

Une jeune étudiante a rédigé les textes, un photographe est venu réaliser un reportage photo. Ce travail s'est étalé sur 6 mois et nous tenons à remercier M. Roland Lepin et M. Jean-François Delochre pour leur aide précieuse et leur relecture pointue.

Un document à conserver et à diffuser largement !

Disponible prochainement

Et un plan «cavalier»

Qu'appelle-t-on un «plan cavalier» ?

Le plan cavalier est l'héritier d'une tradition européenne née au début du XVI^e siècle. Il permet d'obtenir un portrait des villes en 3 dimensions, révélant l'urbanisme, l'architecture et la nature environnante à travers la reproduction la plus fine possible de la totalité des constructions, des aménagements urbains et des espaces verts. Sa vue aérienne rapprochée permet d'appréhender la structure des villes, de révéler la

variété des types urbains. Ils aident aussi à percevoir la croissance progressive des villes. La vision globale qu'autorise le plan cavalier souligne l'équilibre existant entre le bâti et les espaces libres ou les jardins.

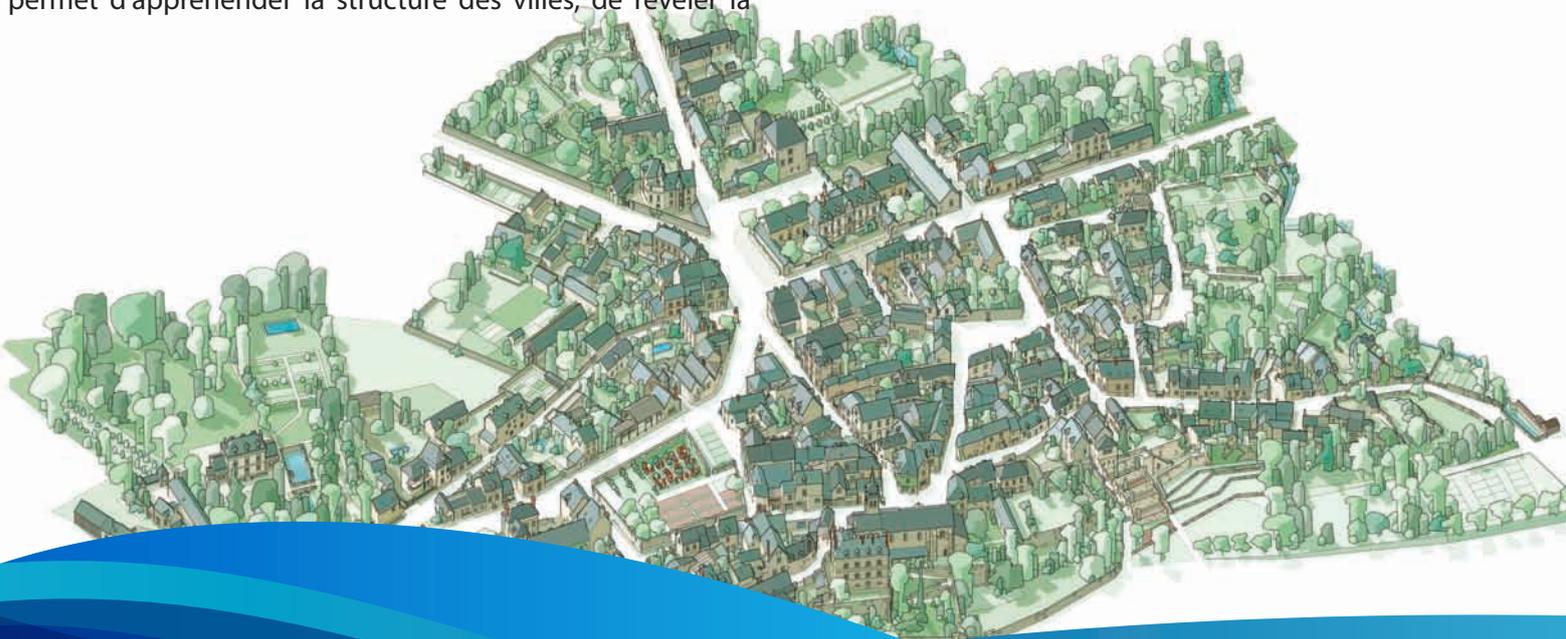
Pourquoi « cavalier » ? On dit que ces plans représenteraient une ville vue de la hauteur d'un cavalier, à savoir, 1,70 m.

Damien Cabiron, architecte et dessinateur, est actuellement un des seuls en France à pratiquer cet exercice de représentation, contrairement à d'autres pays voisins comme l'Allemagne et l'Italie, où la tradition du dessin d'architecture ne s'est jamais éteinte. « Le plan cavalier consiste à lier des plans et des perspectives en faisant appel à l'axonométrie de façon à réaliser une forme de représentation en deux dimensions, d'objets en trois dimensions et de conserver ainsi, une impression de volume et de relief. Sur un support papier ou numérique, apparaissent de cette façon, des constructions et des paysages en volume ».

La confection de chaque plan cavalier réalisé à l'échelle 1/200^e, nécessite plus de deux mois de travail.

« Le cadastre constitue notre base de départ. Après avoir délimité le périmètre souhaité, il faut choisir un angle de vue qui permet au regard de bien distinguer l'ensemble du site. Débute alors un travail de relevés sur place, par quartier et par immeuble. Les dessins réalisés à la main seront ensuite repris de façon informatique et colorisés », détaille Damien Cabiron.

Ce document permet à la ville et à l'office de tourisme de disposer d'un support d'information, de communication et de mise en valeur, un outil remarquable et singulier. L'approche artistique de ce document offre une lecture sensible du patrimoine bâti d'une ville et de son environnement tout en invitant à sa découverte et au renouvellement de la vision des lieux.



Ecole Sainte Marie

L'équipe enseignante a accueilli cette année Magali Serra qui remplace Laurence Fresne en classe de CE1-CE2.

Laure Fleurie enseigne en classe de GS-CP avec Laëtitia Garnier (ASEM), Benjamin Grelier est avec les élèves de CM1-CM2 et Mathilde Clérac est en classe de PS-MS accompagnée de Marie Pelissier (ASEM).

Notre école abordera le thème du théâtre et des langues vivantes cette année. Un travail sur les émotions sera fait tout au long de l'année.

En fin d'année, nous avons reçu la labellisation Eco-école pour la cinquième fois. Après avoir travaillé sur la problématique des déchets, cette année sera consacrée à la biodiversité. Notre équipe s'enrichira des compétences des parents «éco-délégués» dans le but de mener différents projets. De plus, nous serons accompagnés par l'association «La bulle ambu'lente» tout au long de ce projet.



Les élèves de CM1-CM2 ont fait leur rentrée dans une jolie classe. En effet, des parents d'élèves ont pris

le temps pendant la période estivale de repeindre la classe en blanc et gris. L'enseignant, Benjamin Grelier, a ensuite aménagé la classe pour obtenir une «classe semi-flexible». Cet aménagement permet aux élèves de choisir la position dans laquelle ils souhaitent apprendre ; il y a de nombreuses possibilités : assis sur un ballon sauteur, assis au sol sur un tapis, assis sur de hauts tabourets...



Quant aux classes de GS-CP et de CE1-CE2, elles ont débuté l'année par des cours de natation à la piscine de Rochefort sur Loire, tous les vendredis après-midi. Les élèves sont accompagnés de leurs enseignantes Laure Fleurie et Magali Serra ainsi que de parents ou grands-parents.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Mathilde Clérac par mail : denee.stemarie@ec49.fr ou par téléphone au 02 41 78 80 50 ou au 06 72 23 76 30

Ecole La Marelle

C'est avec plaisir que petits et grands ont retrouvé le chemin de l'école début septembre.

Les PS et une partie des MS sont sous la responsabilité de Nathalie Perrot accompagnée de Nathalie Lemonnier et d'Émilie Outin. Nadège Gil a en charge le 2^{ème} groupe de MS, les GS et les CP, avec l'aide d'Émilie Outin. Patricia Sire a retrouvé la classe des CE1-CE2. Les CM1-



CM2 ont pu découvrir 2 nouveaux enseignants à l'école : Mélissa Haugmard et David Sallettes. Ils ont succédé à Luce Chanteux et Adriane Lépine. Nous les remercions pour leur investissement dans l'école pendant plusieurs années.

Cette année, l'école a choisi de travailler plus particulièrement sur le thème des créatures imaginaires et des personnages de contes (traditionnels ou modernes).

Pour préparer l'élève à devenir un véritable citoyen, il est important de dépasser l'horizon de l'école, pour s'ouvrir au monde qui l'entoure :

- ▲ Les PS-MS sortiront de l'école pour investir un espace, prêté gracieusement, dans lequel ils pourront découvrir les joies du jardi-

nage.

- ▲ Les MS-GS-CP se rendront plusieurs fois dans l'année au cinéma de Chalonnes-sur-Loire afin de développer leur culture cinématographique.
- ▲ Les CE1-CE2 participeront à deux concerts éducatifs à Angers.
- ▲ Les CM1-CM2 découvriront la richesse du patrimoine ligérien.

Les classes des plus grands pratiquent en ce moment l'activité «Savoir rouler à vélo». Il ne suffit pas de savoir faire du vélo, pour se déplacer sur la route. Le respect du code de la route est également un élément important. Une envie de partir un peu plus loin et de réaliser une classe de découverte est à l'étude actuellement.

Tous ces projets sont possibles grâce à la mairie et à l'association de parents d'élèves qui participent activement à la vie de l'école.

Pour toute visite de l'école ou renseignements, vous pouvez contacter M. David Sallettes au 02 41 78 82 32 ou par mail : ce.0491049z@ac-nantes.fr



Les Grands Petits Patapons

L'assouplissement des mesures sanitaires nous a permis de mieux gérer la régularité et la fréquentation de nos marches.

Le lundi marche de 8 km à allure modérée et maxi 2 h suivant la difficulté. Le vendredi 12 km 3h.

Toutes les marches se déroulent en sud Loire dans un périmètre de 30 km autour de Denée. Une fois par trimestre, marche à thème d'une journée (exemple : le 30 octobre 2021 St Georges des Gardes - marche, pique-nique et visite de l'Abbaye).

Un voyage dans la Vallée de Chevreuse

Le voyage du 15 au 17 octobre a eu pour cadre la Vallée de Chevreuse.

- ▲ 1^{er} jour : visite du château de Rambouillet et son parc
- ▲ 2^{ème} jour : randonnée dans la Vallée de Chevreuse. Pour les marcheurs 12 km le matin et 7 km l'après-midi. Pour les non - marcheurs visite de la serre aux papillons le matin et du musée Raymond Devos l'après-midi. Pique-nique en commun.

- ▲ 3^{ème} jour : visite en car de la Vallée de Chevreuse et visite de l'abbaye des Vaux de Cernay

Des projets pour 2022

- ▲ 29 et 30 avril : Mont St Michel
1^{er} jour : pour les marcheurs traversée de la Baie du Mont St Michel avec un guide, pour les non marcheurs visite de l'Abbaye.
2^{ème} jour : les Iles Chausey
- ▲ Du 13 au 15 octobre : les Flandres

Pour nous rejoindre :

lesgrandspetitspatapons@yahoo.fr

Adhésion : 10 €

Le programme des marches est consultable dans le panneau d'affichage de Denée ou sur le blog : <http://lesgpp.unblog.fr>

La Fontaine

Du fait de la pandémie, la société la fontaine n'a repris ses activités qu'à partir du 9 juin par des parties amicales. Ce temps de fermeture a été mis à profit pour réaliser quelques travaux d'entretien :

- ▲ Nettoyage et aménagement de la cour,
- ▲ Réfection et peinture des bancs,
- ▲ Rafraîchissement de la porte d'entrée
- ▲ Mise en place d'un panneau de signalétique.



L'assemblée générale s'est déroulée le 4 septembre en présence de 35 sociétaires. Les activités de l'année 2020 ont été très réduites avec un seul challenge réalisé sur les six programmés, le concours de belote a pu se tenir juste avant le confinement. Malgré cela les comptes 2020 sont quasiment à l'équilibre grâce à la subvention octroyée par la mairie.

La composition du bureau 2021 est la suivant :

- ▲ Vice Présidente et responsable de la commission des jeux : Renée Couet,
- ▲ Secrétaire : Patrick Boutin,
- ▲ Trésorier: Jean Renaud,
- ▲ Responsable commission travaux : Jean Marie Revault,
- ▲ Responsable du bar : Jean Noël Freulon

Les concours ont repris en septembre avec le challenge un contre un remporté par Yannick Dupont.

Un concours de belote s'est tenu le 2 octobre avec la participation de 30 équipes.

Actuellement se déroule le challenge de l'automne. Le challenge municipal, ouvert à tous les Denéens est programmé du 14 au 27 novembre.

Après une année d'interruption, le challenge de l'Aubance, regroupant une centaine d'équipes du département, se déroulera du 28 février au 9 avril 2022.

La société a également participé à la semaine bleue le lundi 4 octobre, la visite du jeu de boules a été commentée par Robert Boutin et Renée Couet

Voici quelques dates à retenir :

- ▲ Assemblée Générale le samedi 22 janvier à la salle polyvalente.
- ▲ Concours de belote ouvert à tous le samedi 26 février à la salle polyvalente.

Association Culturelle

5^{ème} édition de la Denéenne

Après un début d'année morose, l'association culturelle a renoué avec ses principales activités.

Le 4 juillet la Denéenne a accueilli plus de 800 coureurs et 150 bénévoles ont répondu présents, malgré le temps mitigé, pour cette manifestation. Nous les remercions vivement pour le bon déroulement de cette journée conviviale.

Visites guidées du bourg de Denée :



Les journées du patrimoine du 18 et 19 septembre 2021 se sont déroulées sous une autre formule. En effet l'association proposait deux randonnées d'environ 5 km. Le samedi était axé sur Mantelon en passant tout d'abord par le site des remparts. Le dimanche nous partions vers les Grands Moulins pour redescendre vers la Noue puis le bourg de Denée. A chaque fois une

vingtaine de participants sont venus de différents horizons : Brissac, Angers, Cholet, Mozé, Ingrandes, Beaulieu... Ils sont

Anjou - Lviv

L'année 2021 se termine de façon décevante pour notre association. En effet, alors que tout avait été organisé pour l'accueil de la troupe des Joyeux Petits Souliers et du groupe Orphéus qui devaient arriver à Denée le 23 novembre, nous apprenions mi septembre que la tournée était annulée. En effet, la situation sanitaire en Ukraine est très mauvaise et les Ukrainiens ont une véritable défiance par rapport au vaccin. Nous allons devoir attendre 2 années avant de pouvoir les revoir. C'est long !

Cependant l'association n'a pas cessé de fonctionner. Peu d'animations ont pu avoir lieu en cette année 2021, la vente de gâteaux pour laquelle vous avez été peut-être sollicités a été un succès et nous vous en remercions. Le besoin de trouver des recettes est important puisque la tournée qui est notre principal pourvoyeur n'aura pas lieu. Nous préparons 2022 et vous demandons de cocher cette date sur votre agenda : le dimanche 13 février 2022 à 15h00, les Compagnons de la Tourlandry donneront leur récital au profit de notre association, salle de l'Argerie au Louroux Béconnais.

A bientôt donc !

repartis surpris par la richesse du patrimoine denéen et enchantés des commentaires de Roland Lepin et des différents propriétaires qui nous ont ouvert leur parc. Un grand merci à tous !

Les principales dates à retenir pour 2022 :

- ▲ Assemblée générale le vendredi 21 janvier à 20h30, salle polyvalente,
- ▲ Dimanche 3 juillet : course nature La Denéenne
- ▲ Accueil de nos amis belges le week-end du 10 septembre.

Et bien sûr nous reprendrons les projets qui n'ont pu avoir lieu en 2021 : balade contée, journée adhérents,...

Si vous souhaitez nous contacter :

association.culturelle.denee@gmail.com

APEL Sainte Marie

Après l'obtention du label éco-école pour la 5^{ème} année consécutive, l'école Sainte Marie souhaite poursuivre cette démarche essentielle pour l'avenir de nos enfants.



Ainsi les parents d'élèves ont réalisé de concert plus de 800 lingettes lavables à base de serviettes recyclées. Près de la moitié de l'école a tracé, découpé, cousu pour remplacer le sopalin.

Et d'autres familles se sont engagées pour laver ces lingettes à tour de rôle tout au long de l'année.

L'association la Bulle Ambulante nous accompagnera pour un travail sur la biodiversité : une éco-roulotte passera plusieurs jours au sein de l'école.

Les différentes ventes et manifestations organisées tout au long de l'année permettent de récolter des fonds pour financer les voyages scolaires de nos enfants, acheter du matériel pédagogique pour chaque classe...

Nous retrouverons en 2022 les temps forts de notre école :

- ▲ 13 mars : manifestation surprise !
- ▲ 8 mai : le vide-grenier et le marché aux fleurs
- ▲ 21 mai : concert Chant'école

Ceci n'est qu'un aperçu des nombreux projets qui animent notre école. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Qi Nature 49

L'Association Qi nature 49, dont le siège social est à Denée et une antenne à Chalonnes/L, compte 7 cours hebdomadaires de Qi Gong dans 4 communes : Denée, Rochefort/L, Chalonnes et Bouchemaine du lundi au vendredi. Cela permet aux adhérents pratiquants de récupérer les cours manqués sur un autre lieu que celui de leur cours habituel.

A Denée, ils ont lieu le lundi, à 17h15 et à 18h45 dans la salle polyvalente.

Chaque pratiquant règle une adhésion, une licence sportive à la fédération Sports Pour Tous et un forfait à l'année ou pour 10 cours. Une réduction est appliquée pour les personnes qui commenceront à partir de novembre. Une licence sociale est possible sur demande pour les personnes à faibles revenus. Rejoignez-nous, il

reste quelques places.

Le Qi Gong, gymnastique énergétique, à plusieurs vertus : elle tonifie le corps, apporte de la souplesse et de la fluidité, apaise les tensions, calme les émotions, équilibre le Yin et le Yang.

Les cours sont dispensés par Claudine Pinier, professeure diplômée et agrée. L'association a ouvert cette année un cours adapté aux personnes à mobilité réduite à Bouchemaine et un cours pour les enfants, le mercredi à 11h à Rochefort/L au studio le chai. Il commencera dès qu'il y aura 7 enfants inscrits. Renseignez-vous !

L'association organise des Marches Qi Gong à chaque saison des dimanches matin. Ouvert à tous sur inscription. Celle de l'automne se fera à Beaulieu/L au Pont Barré le dimanche 21 novembre.

Celle dédiée à l'hiver aura lieu à Denée/les Jubeaux le dimanche 30 janvier de 9h30 à 12h30.

Réservez votre place ! Tél. 06 81 74 91 35

Groupe limité à 20 personnes (dans le respect des normes sanitaires en vigueur).

Pour Noël, offrez des cours, un stage ou une marche Qi Gong à vos proches ou à vous-même.

Bon cadeau sur demande de 14 à 60 €.

Information contact.qinature49@gmail.com



Denée Inter Associations (DIA)

Cette association met à disposition des associations denéennes adhérentes les équipements indispensables pour l'organisation de leurs manifestations festives.

Les Denéens peuvent également louer ces matériels le week-end selon les disponibilités.

Le DIA propose : tables et bancs, chaises, chapiteaux, friteuses, plancha, percolateur, sono portable, sono complète avec micros HF, vidéoprojecteur, enceintes amplifiées, jeux de lumières, tous les couverts, tasses, verres, refroidisseur de boissons...

La réservation ou demande de renseignements se fait par mail sur le site internet «dia.wifeo.com» ou à l'adresse mail «locationdia@gmail.com».

Le bureau du DIA a été renouvelé lors du conseil d'administration du 21 octobre 2021 :

- ▲ *Président Guillaume Venuat,*
- ▲ *Vice-Président Bertrand Leclair,*
- ▲ *Trésorier Jean Renaud,*
- ▲ *Secrétaire Guy Brevet*

APE La Marelle

Comme les années précédentes l'objectif est de récolter des fonds pour soutenir des projets pédagogiques de l'école. Nous espérons cette année pouvoir nous retrouver plus souvent pour des événements conviviaux.

Lors de l'assemblée générale du 22 septembre 2021, l'APE a élu un nouveau bureau. Clément Gaudicheau succède à Guillaume Livenais pour la présidence et Pierre-Marie David laisse la place de secrétaire à Laurent Bonzon. Bienvenue aux nouveaux et merci aux anciens pour leur investissement dans le bureau de l'association !

Cette année l'APE proposera plusieurs ventes. La 1^{ère} est une vente de viennoiseries en partenariat avec la boulangerie du Coin. Pour Noël l'APE proposera une vente de vins et de bières, le tout local ! Le 10 décembre sera l'occasion de nous retrouver pour une soirée festive à la salle polyvalente de Denée. Et une soirée concert se prépare pour le 5 mars...

Pour nous joindre : apemarelledenee@yahoo.com

Composition du nouveau bureau de l'APE :

- ▲ *Président : Clément Gaudicheau* ▲ *Vice-Trésorière : Lara Geffroy*
- ▲ *Vice-Président : Nicolas Amiot* ▲ *Secrétaire : Laurent Bonzon*
- ▲ *Trésorier : Jean-Marie Beaudouin* ▲ *Vice-Secrétaire : Chloé Leray*



AGENDA*

DECEMBRE

- Samedi 4 :** 1^{ère} Fête des Lumières. Rdv à 18 h devant l'épicerie
- Samedi 4 :** Finale Challenge Municipal. Sté la Fontaine - à partir de 16 h
- Vendredi 10 :** Soirée festive. APE la Marelle - Salle polyvalente

JANVIER

- Samedi 15 :** Cérémonie des Voeux du Maire. 17 h Salle polyvalente
- A partir du 20 :** Début de la campagne de recensement

FEVRIER

- A partir du 28 :** Début du challenge de l'Aubance. Sté La Fontaine
- Samedi 26 :** Concours de Belote. Sté La Fontaine Salle polyvalente

MARS

- Samedi 5 :** Soirée concert. APE La Marelle Salle polyvalente
- Dimanche 13 :** Manifestation surprise. APEL Sainte Marie Salle polyvalente

MAI

- Dimanche 8 :** Vide grenier et Marché aux fleurs. APEL Sainte Marie

Naissances :

- ▲ Tiam Gallard, le 14 juillet 2021
- ▲ Hugo Delaunay Linard, le 20 juillet 2021
- ▲ Théa Choynet, le 27 juillet 2021
- ▲ Charlie Jeanneau, le 30 août 2021
- ▲ Lou Perdreau, le 6 septembre 2021
- ▲ Alexandre Teruin, le 15 septembre 2021
- ▲ Manon Roux Ravane, le 1^{er} octobre 2021
- ▲ Sasha Jeanne-Rose, le 1^{er} octobre 2021
- ▲ Ava Gamond Boin, le 3 octobre 2021
- ▲ Léonard Jamis Bourigault, le 12 octobre 2021



RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS
ET LES ALERTES DE VOTRE
GENDARMERIE

Toute l'actualité de la Gendarmerie COB de Brissac-Loire-Aubance est disponible sur l'application **PanneauPocket**.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant

PanneauPocket sur les stores



Recherchez la Gendarmerie COB de Brissac-Loire-Aubance ou 49320 sur l'application et cliquez sur le cœur  à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous serez toujours informés !



Pas de smartphone ni de tablette ?

Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com



* Toutes les dates des manifestations à venir sont susceptibles d'être annulées en fonction des conditions sanitaires.

Etat Civil

Mariage :

- ▲ Mme Mickaëlla Oriot et M. Jordan Tardif, le 5 juin 2021
- ▲ Mme Emilie Nicolas et M. Félix Raymond, le 19 juin 2021
- ▲ Mme Valérie Anis et M. Dominique Maillard, le 10 juillet 2021
- ▲ Mme Armelle Rivoal et M. Yves Orillon, le 6 novembre 2021

Décès :

- ▲ Marc Bernard, le 26 mai 2021
- ▲ Marie Cazin, le 29 mai 2021
- ▲ Gilbert Moreau, le 12 juillet 2021
- ▲ Catherine Bodennec, le 3 octobre 2021
- ▲ Jean You, le 11 novembre 2021

Directeur de la Publication : Priscille Guillet
Rédaction : Bruno Maillet, Annie Monnet, Nadine Treguer Freulon et Priscille Guillet
Coordination / Rédaction : P. Guillet - Réalisation : La Commission Communication